

Questions orales

gouvernements. Mais, encore une fois, si Newport devait changer d'avis, à ce moment-là, je crois que nous devons peut-être reconsidérer notre position, parce que . . .

M. le vice-président: J'hésite à interrompre l'honorable ministre, mais sa réponse devient de plus en plus longue. Pourrait-il y mettre fin?

M. De Bané: Très rapidement, monsieur le Président. L'offre du gouvernement canadien est une offre globale qui s'adresse à tout le mouvement de Pêcheurs-Unis, et si le gouvernement du Québec veut s'occuper de Newport, tant mieux, mais à condition qu'il fasse la même chose pour toutes les autres usines.

* * *

[Traduction]

VIA RAIL

L'ANNULATION DES TOURNÉES DANS LE NORD DU MANITOBA

M. Rod Murphy (Churchill): Monsieur le Président, c'est au ministre des Transports que je m'adresse. Comme il le sait sans doute, on s'inquiète beaucoup dans le Nord du Manitoba du peu d'empressement qu'apporte VIA Rail à fournir des services et à collaborer avec le secteur du tourisme. La société Churchill Wilderness Encounters a dû annuler cinq tournées cette année. La société Horizon Holiday Tours a fait savoir qu'elle avait éprouvé la plus vive frustration dans ses rapports avec VIA Rail. Travel Network of California a cessé d'amener des gens à Churchill. Great West Tours of San Francisco a également cessé d'en amener.

M. le vice-président: Le député pourrait-il poser sa question?

M. Murphy: Monsieur le Président, ce n'est pas de ma faute si on éprouve tellement de difficultés avec VIA Rail. Le ministre pourrait-il s'informer des méthodes de commercialisation de VIA Rail et voir ce qu'il y aurait à faire pour les améliorer, notamment entre Winnipeg et le Nord du Manitoba?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Monsieur le Président, c'est ce que nous sommes en train de faire.

* * *

LES NATIONS UNIES

LA RÉOLUTION DU NICARAGUA—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que l'Assemblée générale de l'ONU débat aujourd'hui une résolution du Nicaragua qui doit être mise aux voix demain, le ministre nous dirait-il quelle position le gouvernement compte prendre à cet égard? Notamment, va-t-il voter en faveur de la résolution et continuer à condamner l'intervention des États-Unis et des pays antillais à la Grenade?

M. Broadbent: Quelle est votre position?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, nous n'avons pas encore donné d'instructions à la délégation canadienne quant à la position qu'elle devra adopter au sujet de cette résolution. La situation évolue rapidement à l'Assemblée générale. Il y aura peut-être des amendements, d'autres résolutions, et tant que l'on n'aura pas tiré les choses au clair, le gouvernement n'a pas l'intention de donner d'instructions précises. Toutefois, ce sera fait et nous demanderons à notre délégation de prendre position à l'égard de cette résolution.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'INVASION DE LA GRENADE—ON DEMANDE LE RENVOI DE LA QUESTION AU COMITÉ

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur le Président, étant donné que le président du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale n'a pas assisté à la période des questions depuis vendredi dernier, jour où je lui ai demandé s'il voulait bien prendre des dispositions, par l'entremise du comité directeur . . .

M. Mulroney: Le voici.

M. Stevens: Très bien. Monsieur le Président, le président de ce comité voudrait-il bien nous dire s'il a pris des dispositions en vue de saisir immédiatement ce comité de l'affaire de la Grenade, pour que l'on puisse discuter librement de tous les aspects du rôle du Canada jusqu'au moment de l'intervention à la Grenade et au cours de celle-ci?

[Français]

M. Marcel Prud'homme (Saint-Denis): D'abord, monsieur le Président, je suis très surpris que l'honorable député ait remarqué mon absence depuis vendredi dernier, puisque j'étais présent hier et avant-hier à la Chambre, et que j'y suis actuellement. J'ai très bien dit que je considérerais l'opportunité de convoquer le comité directeur. Je dois rappeler à l'honorable député que j'ai suivi le débat tantôt parce que j'avais d'autres consultations à faire, comme j'avais promis, d'ailleurs, derrière les rideaux et en conversation privée, que je le ferais. Je suis toujours en consultation, mais le député doit reconnaître qu'il n'est pas le seul que je dois consulter. J'ai suivi avec beaucoup d'attention la période des questions orales tantôt, puisque j'attendais un autre appel téléphonique lors de mes consultations, et je me suis demandé lequel des deux, l'honorable député d'Edmonton-Strathcona ou l'honorable député qui vient de prendre la parole, était le critique officiel. Alors il faut que je me «branche» moi-même, à savoir avec qui je dois négocier. J'ai d'ailleurs reçu, hier, à 4 h 25 une lettre de l'honorable député d'Edmonton-Strathcona. J'ai immédiatement, dès ce matin, puisque la correspondance aurait pu être responsable du délai, communiqué avec le bureau de l'honorable député pour lui dire que j'ai reçu sa lettre. Je l'ai en main. Je circule avec tous mes documents. Je continue de consulter, mais je ne suis pas en mesure de lui dire si . . .